

Le plan de résilience économique et sociale

Un conflit aux répercussions mondiales majeures

La guerre d'agression russe en Ukraine et les sanctions prises par la France et ses partenaires à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie ont des répercussions économiques. Si elles affectent tous les ménages et les entreprises, certains acteurs économiques sont particulièrement exposés

Un choc important pour l'économie française

- Tensions supplémentaires sur les **prix de l'énergie** (gaz, pétrole, électricité) pouvant entraîner une hausse des coûts des entreprises avec des effets néfastes sur l'activité et l'emploi, et une baisse du pouvoir d'achat et de la consommation des ménages
- **Approvisionnement perturbé** en matières premières agricoles, métaux et intrants chimiques
- **Relations commerciales perturbées**, qui affecteront les débouchés de certaines entreprises exportatrices

R U S S I E

- 11^e économie mondiale • **1 473 Md\$** de PIB en 2020
- **6,5 Md€** de biens exportés par la France en 2021 soit 1,3 % des exportations françaises de biens
- **9,7 Md€** de biens importés par la France en 2021, soit **1,6 %** des importations françaises de biens
- **40 %** de l'approvisionnement en titane de l'Europe
- **50 %** de la production mondiale de palladium

Le plan de résilience économique et sociale

- **Ambition** : Mettre en œuvre des **soutiens immédiats ciblés** et des solutions ayant autant que possible un impact d'ici la fin de l'année et de **moyen/long terme**
- **Processus d'élaboration** : consultation permanente des acteurs économiques pour identifier et quantifier les impacts du conflit et des sanctions, et identifier les alternatives aux difficultés d'approvisionnement
- **Trois axes de mesures** :
 - **Protéger** les ménages et les entreprises des conséquences immédiates du choc
 - Faire jouer la **solidarité** de filières
 - Accélérer les actions pour réduire notre **dépendance** à très court terme

12 objectifs

1. Renforcer le « **bouclier tarifaire** »
2. Soutenir les **entreprises énérgo-intensives**
3. Eviter les **faillites** des entreprises affectées
4. Accompagner les entreprises face au **commerce international perturbé**
5. Faciliter la recherche de **débouchés alternatifs à l'export**
6. Soutenir de façon ciblée les **secteurs les plus exposés**
7. Sécuriser l'approvisionnement en **intrants critiques**
8. Responsabiliser les **donneurs d'ordre**
9. Renforcer la **souveraineté énérgétique**
10. Renforcer la **souveraineté alimentaire** de l'Europe
11. Facilitation l'**implantation industrielle** en France
12. Renforcer la **cybersécurité**

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 1

Renforcer le « bouclier tarifaire » pour les ménages et les petites entreprises

Un effort total exceptionnel de l'Etat de 22 Md€

- ✓ **Blocage des tarifs du gaz depuis octobre 2021** pour les ménages
- ✓ **Blocage des tarifs de l'électricité** en 2021 et **hausse fixée à 4 %** au maximum en 2022
- ✓ **Chèque énergie exceptionnel de 100 €** pour 5,8M de ménages modestes en décembre 2021
- ✓ **Indemnité de 100 €** pour 38M de Français face à la hausse du prix des carburants
- ✓ **Revalorisation du barème kilométrique de 10 %** pour l'imposition des revenus 2021
- ✓ **« Remise carburant » de 15 centimes HT /l d'avril à juillet** pour les ménages et entreprises

OBJECTIF 2

Soutenir les entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité sont importantes

Subvention d'urgence temporaire, ciblée, plafonnée

- ✓ **Objectif** : éviter les arrêts de production des sites les plus consommateurs et soutenir leur compétitivité
- ✓ **Conditions** :
 - Entreprises dont les dépenses de gaz et d'électricité représentent **3 % minimum du CA** devenant déficitaires du fait de la hausse des coûts énergétiques
 - Prise en charge de la moitié du surplus des dépenses énergétiques, dans la limite de 80%
 - Plafonnée à 25 M€
 - Pour la période du 1^{er} mars au 31 décembre 2022
- ✓ S'inscrit dans le cadre des régimes d'aide spécifiques de la Commission européenne, en cours d'élaboration

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 3

Eviter les faillites des entreprises affectées par le choc

Renforcement des dispositifs publics de soutien à la trésorerie

- ✓ **Prêt garanti par l'Etat** disponible jusqu'au 30 juin 2022, pouvant atteindre 35% du CA contre 25% dans ses modalités générales (discussions en cours à la Commission européenne)
- ✓ **Prêt croissance industrie** étendu aux entreprises du BTP, et **prêt croissance relance** ré-abondé
- ✓ Prolongation des **prêts bonifiés de l'Etat** jusqu'à la fin de 2022
- ✓ Prolongation des possibilités de recours à l'**APLD**
- ✓ **Facilitation du recours au report ou aux facilités** de paiement des obligations sociales et fiscales

OBJECTIF 4

Accompagner les entreprises impactées par la perturbation du commerce international

Soutien aux entreprises exportatrices/importatrices ou implantées dans les pays en cause

- ✓ Points de contact au sein de la **Team France Export**
- ✓ **Portail unique** de contact :
 - Mis en place par les réseaux consulaires (CCI, CMA, CA)
 - Dans l'objectif d'informer les entreprises sur les dispositifs adaptés et de les orienter vers les interlocuteurs appropriés
- ✓ **Informations et contacts mis en ligne** par le Gouvernement sur les sanctions économiques et leur impact, et les recommandations de sécurité
- ✓ Publication d'une **FAQ** explicitant le plan de résilience

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 5

Faciliter la recherche de débouchés alternatifs des entreprises exportatrices

Soutien et accompagnement

- ✓ Prolongation du dispositif **Cap Francexport** pour garantir la disponibilité de couvertures d'assurance-crédit
- ✓ Mobilisation de la **Team France Export**
- ✓ Assouplissement et prolongation jusqu'à fin 2022 des dispositifs d'accompagnement export (**chèque relance export, chèque VIE**)
- ✓ **Appel à projets** centré sur les solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique dans le cadre du FASEP
- ✓ Mobilisation des **dispositifs d'accompagnement financier public** à l'export

OBJECTIF 6

Apporter des soutiens ciblés aux secteurs les plus exposés à la hausse du coût des intrants

- ✓ **Agriculture** : aide aux éleveurs impactés par la hausse du **coût de l'alimentation animale**, compensant sur 4 mois dès le 1^{er} avril une partie des pertes de marge
- ✓ **Pêche** : prise en charge des **cotisations sociales patronales**
- ✓ **Transport** : remboursement partiel de la **TICPE** (hors taxis), actualisation des **tarifs des courses** (taxis), prolongation de **l'âge limite de véhicules** exploités (VTC), accélération des mesures de France Relance et du **Fontenoy de la mer** (transport maritime)
- ✓ **BTP** : circulaire sur la théorie de l'imprévision dans les **marchés publics**, accélération des publications des index du bâtiment, activation des cellules de crise

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 7

Sécuriser l'approvisionnement en intrants critiques

Accélérer la diversification des approvisionnements énergétiques, agricoles, industriels

- ✓ **Un objectif déjà engagé** avec France Relance (réindustrialisation, relocalisation, décarbonation) et accéléré dans le cadre de France 2030
- ✓ **Des nouvelles mesures :**
 - **Task-force** sur les intrants stratégiques
 - **AMI transverse** pour soutenir des projets visant à répondre à une dépendance stratégique russe
 - Nomination d'un **délégué interministériel métaux** et renforcement des moyens du **BRGM**
 - Plan de sécurisation des **engrais**

OBJECTIF 8

Responsabiliser les donneurs d'ordre et faire jouer les solidarités de filières

Identifier les fragilités dans les filières et y répondre efficacement

- ✓ Poursuite des contrôles de la DGCCRF afin d'**assurer l'équilibre commercial entre acteurs** de la même filière (délais de paiement inter-entreprises, pénalités logistiques dans le secteur agroalimentaire)
- ✓ Renforcement du rôle du **Médiateur des entreprises**
 - Mise en place d'un **comité de crise** sur l'énergie
 - Elargissement de son action aux **tensions de filières liées aux pénuries et hausses du coût de l'énergie**

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 9

Renforcer la souveraineté énergétique de l'Europe

Des actions additionnelles à effet rapide

- ✓ Sécuriser l'approvisionnement en gaz pour l'hiver 2022/2023
- ✓ Développer les énergies décarbonées
- ✓ Sécuriser l'approvisionnement en pétrole notamment en poursuivant les aides à l'investissement vers la voiture électrique
- ✓ Réduire la consommation en gaz et énergétique, en améliorant l'efficacité des aides pour la rénovation énergétique et en augmentant de 1 000 € MaPrimeRénov'
- ✓ Plan de réduction de la consommation des bâtiments de l'Etat
- ✓ Volet décarbonation de France 2030

OBJECTIF 10

Renforcer la souveraineté alimentaire de l'Europe

Des mesures à court terme pour produire plus

- ✓ Appel à projets France 2030 « Capacités agroalimentaires 2030 » afin de relocaliser des produits agricoles stratégiques et industrialiser des projets innovants
- ✓ Plan de souveraineté azote visant à privilégier la production d'engrais vert et le développement de filières de valorisation d'engrais organiques
- ✓ Renforcement du plan protéines végétales
- ✓ Plan de souveraineté énergétique agricole et alimentaire pour accélérer le développement des énergies renouvelables et la décarbonation
- ✓ Plan de souveraineté français et européen « Fruits et légumes »

Le plan de résilience économique et sociale

OBJECTIF 11

Faciliter l'implantation en France des activités permettant de réduire nos dépendances

Des actions en cohérence avec France 2030

- ✓ **Renforcer le suivi** des projets d'implantation par l'autorité préfectorale
- ✓ **Clarifier** les différentes doctrines relatives aux procédures administratives
- ✓ **Améliorer la participation du public** en réduisant les délais d'implantation et en responsabilisant davantage les porteurs de projet
- ✓ **Mieux repérer le foncier productif** et orienter les projets vers des sites à plus faibles enjeux environnementaux
- ✓ Simplifier des procédures pour **faciliter les implantations dans les zones déjà artificialisées**

OBJECTIF 12

Renforcer la cybersécurité des administrations, entreprises et infrastructures

Des mesures pour réduire le risque de cyberattaques

- ✓ Publication par l'ANSSI de **bonnes pratiques et guides techniques** et support des acteurs des secteurs les plus critiques, publics ou privés
- ✓ Poursuite du programme du **renforcement de la cybersécurité des ministères**
- ✓ Renforcement de la cybersécurité des **services publics** :
 - Parcours de cybersécurité
 - Services automatisés de cybersécurité
 - Centres de réponses à incidents
- ✓ Renforcement des **capacités cyber de l'UE**, notamment par la souveraineté numérique